

Pétition pour demander une meilleure prise en compte du bien-être animal dans les menus des établissements de restauration collective de la communauté de commune du pays de Cruseilles

Depuis le 1er avril 2016, le décret d'application relatif aux marchés publics autorise explicitement les acheteurs publics à privilégier un produit ou un prestataire sur la base du critère de bien-être animal.

En signant cette pétition nous souhaitons témoigner de notre engagement en faveur des animaux d'élevage et demandons à ce que leurs sorts soit pris en compte dans les menus qui nous sont servis quotidiennement dans les établissements de la communauté de commune du Pays de Cruseilles.

NOM	ADRESSE	E-MAIL (Je souhaite suivre vos actions en m'inscrivant à votre newsletter)	SIGNATURE



WELFARM - Protection mondiale des animaux de ferme
176 avenue André Malraux - BP80242 -57006 METZ Cedex 1
Tél. : +(33) 3 87 36 46 05 - Courriel : benevoles@welfarm.fr
welfarm.fr

Ne pas jeter sur la voie publique